

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA



INSTANCES STATUTAIRES

À OUAGADOUGOU

22 AU 26 JUILLET 2024



Flash Infos Spécial
du 2 Août 2024

S M M A I R E

● Communiqué final	4
● Discours PCM sortant	5
● Le discours d'ouverture de son Excellence Premier Ministre	7
● Hommage au Directeur Général	8
● Signature d'accords de partenariat	9
● Une ode pour magnifier l'ASECNA	10
● Audience avec le Président du Faso	11
● L'ANAC-BF reçoit son certificat SMQ	12



INSTANCES STATUTAIRES ANNUELLES



L'ASECNA a organisé ses instances statutaires annuelles du 22 au 26 juillet 2024 à Ouagadougou au Burkina Faso. Après la série des réunions des commissions spécialisées et du Conseil d'Administration le 24, ces Instances ont été couronnées par la tenue de la 73ème session du Comité des Ministres le 26 juillet. Le communiqué final de la réunion ci-dessous



73^{ème} Réunion du Comité des Ministres de l'ASECNA

COMMUNIQUE FINAL

Le Comité des Ministres de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) a tenu sa 73^{ème} Réunion à Ouagadougou, Burkina Faso, le 26 juillet 2024.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Apollinaire Joachimson KYELEM de Tambèla, Premier Ministre du Burkina Faso.

Dans son discours, il a mis en exergue l'importance stratégique du transport aérien pour les pays africains. Il a souligné que le modèle de l'ASECNA, basé sur la mutualisation des moyens des Etats, constitue un atout à préserver. Il a indiqué qu'il incombe au Comité des Ministres, instance suprême de gouvernance de l'Agence, de penser et bâtir l'ASECNA de demain tout en gardant toujours à l'esprit les 3 piliers sur lesquels les pères fondateurs de l'Agence l'ont édifiée il y'a 65 ans, à savoir : la solidarité, la qualité des ressources humaines et la quête permanente de l'excellence.

Auparavant, Honoré SAYI, Ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande du Congo, Président du Comité des Ministres de l'ASECNA, a souligné que l'ASECNA a les capacités techniques pour fournir des services de navigation par satellite à l'échelle de tout le continent africain. Il a exhorté les Etats membres à préserver ce bel outil d'intégration et de coopération.

A l'issue de ses travaux, le Comité a adopté les décisions suivantes :

Au titre de l'intégration de nouveaux aéroports dans les activités communautaires

Le Comité des Ministres a décidé de l'intégration dans la liste des aéroports communautaires, de **l'aéroport de Saint Louis du Sénégal** pour compter du 1^{er} janvier 2025.

Au titre de la demande d'adhésion de la Gambie à l'ASECNA

Le Comité a pris acte de la demande formulée par le Gouvernement de la République de Gambie relative à son adhésion aux activités communautaires de l'ASECNA et instruit le Directeur général à prendre les dispositions nécessaires en coordination avec l'Etat concerné dans le cadre d'un accompagnement technique pour satisfaire les critères et conditions techniques d'adhésion à l'ASECNA.

Au titre de la désignation d'un nouveau Directeur Général de l'ASECNA

Le Comité a décidé de tenir une session spéciale le 27 septembre 2024 à Dakar au Sénégal autour de ce dossier

Le Comité a décidé de tenir ses sessions de 2026 et 2027, respectivement à Malabo en Guinée Equatoriale et à Kigali au Rwanda.

Le Comité félicite chaleureusement **Monsieur Mohamed MOUSSA**, Directeur Général dont le mandat prend fin le 31 décembre 2024, pour ses grandes réalisations à la tête de l'ASECNA.

Fait à Ouagadougou le 26 juillet 2024

Le Président du Comité des Ministres
Anûuyirtole Roland SOMDA,
Ministre des Transports, de la Mobilité Urbaine
et de la Sécurité Routière du Burkina Faso

Au cours de la cérémonie d'ouverture, et après l'allocution de bienvenue du Président de la Délégation spéciale de la Commune de Ouagadougou, le Ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande du Congo et Président du Comité des Ministres a fait le bilan de son mandat.



Discours PCM sortant

Monsieur Honoré SAYI a tenu à remercier l'ensemble des participants pour leur présence à cet événement avec un hommage particulier au Premier Ministre qui présidait la cérémonie. Il a ensuite livré les 3 points de son allocution

« Le 1er point sur lequel je voudrais insister concerne l'adhésion de la République du Rwanda à l'ASECNA pour compter du 1er janvier 2024. A ce propos, je salue la présence parmi nous de notre collègue, le Ministre rwandais des transports, qui en juillet dernier a pris part à nos travaux à Brazzaville en tant qu'observateur mais qui, aujourd'hui est membre de plein droit de notre Comité. La présence du Rwanda parmi nous ce matin est un événement majeur car la dernière adhésion d'un nouveau pays à l'ASECNA remonte à 2006 quand la Guinée Bissau a rejoint l'Agence.

• **Bienvenue au Rwanda.....**

• « 18 ans après, nous sommes heureux d'accueillir le Rwanda au sein de la communauté ASECNA. Cette adhésion est d'abord le fruit d'une volonté politique forte affichée par les plus hautes Autorités des Etats membres ; celle d'ouvrir les portes de l'ASECNA aux pays africains qui le désirent, dans la perspective de la mise en œuvre de notre vision stratégique de bâtir un ciel unique pour l'Afrique. C'est pourquoi une stratégie hardie de marketing politique est déployée pour attirer le maximum de pays africains au sein de notre Agence. Cette vision cadre bien avec les objectifs du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique, une initiative lancée par les Chefs d'Etat de l'Union africaine en janvier 2018. Du reste, cette nouvelle adhésion conforte notre volonté de faire de l'ASECNA une institution experte de référence au service de tout le continent africain »

.....Matérialiser le statut international de l'Agence

Le second point sur lequel Monsieur Honoré Sayi a insisté dans son discours porte sur la consolidation du statut international de l'ASECNA avec la signature de nouveaux accords de siège avec les Etats. Il souligne en effet que « par ces actes de grande portée juridique et diplomatique, les Etats appliquent les termes de la Convention de Dakar révisée, adoptée à Ouagadougou (Burkina Faso) et signée le 28 avril 2010 à Libreville (Gabon), relative à l'ASECNA, notamment de son statut international, objet de l'annexe 1 de ladite convention.

Par la signature des accords de siège, les pays membres manifestent leur souci d'assurer le fonctionnement efficient des services de l'ASECNA sur leur territoire. Ces accords prennent également en compte les questions relatives à l'établissement sur les territoires des états des différentes structures de l'Agence (Représentation, centres régionaux de navigation aérienne, écoles de formation) et à leur fonctionnement, de même que les privilèges et immunités qui s'y rattachent.

En définitive, ces accords consacrent aux agents de l'ASECNA des droits, mais aussi, des devoirs et permettent au personnel de jouir pleinement des avantages liés au statut international de l'agence. L'objectif prioritaire de ces accords de siège est de mieux garantir le fonctionnement efficient des services de l'Agence dans tout l'espace ASECNA. A ce jour, 12 des 19 Etats membres ont d'ores et déjà signé des accords de siège avec l'ASECNA. Je saisis l'opportunité de la tenue de cette session du Comité des Ministres pour exhorter les autres Etats à le faire »

.....Un système de rémunération pour motiver le personnel

Enfin, le Ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande du Congo a terminé son discours en mettant en exergue l'importance du nouveau système de rémunération du personnel de l'ASECNA « Pour une structure comme l'ASECNA, le personnel constitue donc la première richesse. Dans ce domaine, et après une vingtaine d'année sans une augmentation sensible du revenu des travailleurs, l'Agence a adopté et commencé à mettre en œuvre un Nouveau Système de Rémunération. Le texte a été discuté au niveau de toutes les catégories du personnel et son adoption consacre une amélioration substantielle de la rémunération des travailleurs. Pour les agents de l'ASECNA c'est une véritable révolution qui voit le niveau de leur rémunération concurrencer celle des autres institutions internationales.

C'est une reconnaissance méritée pour le personnel de l'Agence qui a la responsabilité d'assurer 24h sur 24h une gestion sûre et ordonnée du trafic dans notre espace aérien. L'abnégation, le don de soi et la compétence des agents permettent à l'ASECNA d'assurer depuis 65 ans, à la grande satisfaction des Etats membres, la fourniture de services de navigation aérienne de qualité.

La conséquence de ce dévouement du personnel est que l'espace aérien géré par l'ASECNA est l'un des plus sûrs au monde. En effet, notre espace n'a pas connu d'incidents majeurs imputables à l'ASECNA depuis des dizaines d'années. Dans un domaine où le moindre manquement peut conduire à la catastrophe, c'est une performance qui mérite d'être soulignée et saluée.

Le discours d'ouverture de son Excellence le Premier Ministre

Dès l'entame il a donné des chiffres qui soulignent l'importance stratégique du transport aérien dans le développement. « Les spécialistes du transport aérien estiment que près de 100 000 avions décollent et atterrissent chaque jour dans le monde. Le 6 juillet 2023, un record absolu a été battu. Ce jour-là, près de 145 000 avions volaient en même temps tout autour de la planète.

Ces chiffres démontrent si besoin était, l'importance stratégique du transport aérien, dans un monde où l'avion est devenu l'un des principaux traits d'union entre les hommes, réduisant les distances et rapprochant les peuples de tous les continents.

Ils semblent donner raison à Antoine de St Exupéry qui disait dans son recueil d'essais autobiographiques *Terre des hommes*, je cite « *L'Avion est une machine sans doute, mais quel instrument d'analyse ! Cet instrument nous a fait découvrir le vrai visage de la terre* ».

Aujourd'hui plus que jamais, le continent africain, doit s'organiser pour tirer le meilleur profit de ce secteur économique.

Les Etats ont posé les jalons politiques de ce nécessaire sursaut africain dans le domaine du transport aérien, avec le lancement officiel en janvier 2018 par l'Union africaine, du Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA). Il revient maintenant à chaque Etat ou regroupement d'Etats comme l'ASECNA, de prendre les mesures idoines pour la mise en œuvre de ce marché unique dans le



- domaine aérien. Je vous exhorte donc, en tant que Ministres en charge de l'aviation civile de vos pays respectifs, à engager la réflexion, pour faire de ce marché unique une réalité ».

- Il a ensuite insisté sur l'importance stratégique de l'ASECNA pour ses Etats membres. « Dans un monde marqué par une farouche concurrence dans le marché du transport aérien, l'ASECNA doit se positionner comme une institution qui appuie et accompagne les Etats, dans l'élaboration de politiques et de stratégies, la construction d'infrastructures aéroportuaires et leur gestion, l'équipement, la formation et le conseil. Il nous faut mettre tous les atouts de notre côté, pour relever ce challenge et tirer le meilleur profit de notre vaste espace aérien, et du nombre croissant d'africains qui prennent l'avion.

- Vous devez avoir conscience que les Etats, en confiant la sécurité de leurs espaces aériens, à cette agence commune qu'est l'ASECNA, ont très tôt perçu l'impérieuse nécessité, de mutualiser leurs ressources, pour garantir la sécurité aérienne et assurer ainsi le développement du transport aérien dans notre espace communautaire. Depuis plus de six décennies, cette expérience de gestion coopérative des espaces aériens a porté fruit et fait des émules en Afrique et dans le monde ».



Le discours du Premier Ministre souligne que le nom de la ville de Ouagadougou est intimement associé à l'ASECNA. « Hasard du calendrier ou prévisions du ciel, une chose est sûre : notre capitale Ouagadougou est une ville qui est liée aux événements importants de l'histoire de notre institution communautaire. En effet, il y a 15 ans, le 10 juillet 2009, c'est lors de la 49ème session du Comité des Ministres dans la capitale burkinabè que la convention qui régit actuellement l'ASECNA a été adoptée. C'est également au cours de cette session que le Sénégal et Madagascar ont effectivement réintégré l'Agence après leur court départ de l'ASECNA pour des incompréhensions qui ont été oubliées depuis, permettant à notre famille de sortir d'une zone de turbulences à l'époque. C'est enfin lors de ces Instances annuelles qu'ont été lancées les festivités de la célébration de son cinquantième anniversaire.

Cette année encore, c'est à Ouagadougou que le Rwanda, membre à part entière de la communauté depuis le 1er janvier 2024, participe à ses premières réunions statutaires.

Le symbole est grand pour le Burkina Faso qui est partie prenante de l'ASECNA depuis 1959 ».

Hommage au Directeur Général

Il a conclu son discours par un hommage au Directeur Général. « Je voudrais rendre hommage à un homme, qui a su insuffler une nouvelle dynamique à notre organisation commune. J'ai nommé mon frère Mohammed Moussa. Sous sa houlette, l'ASECNA a réussi à mettre en place la « Automatic Dependent Surveillance - Broadcast » (ADS-B), la surveillance dépendante automatique en français, et à obtenir en novembre 2021 le prix de l'innovation Maverick Awards. Comment ne pas applaudir ces grands résultats obtenus en si peu de temps !!!

Nous comprenons que c'est à juste titre que nos frères du Niger vous ont surnommé le turbo. Félicitations et merci pour le leadership et les acquis de votre mandat »

SIGNATURE D'ACCORDS DE PARTENARIAT

Au cours de la cérémonie, deux accords de coopération et de partenariat aérien ont été signés, d'une part entre le Burkina et le Gabon et d'autre part, entre le Gabon et le Rwanda.



UNE ODE POUR MAGNIFIER L'ASECNA



La cérémonie d'ouverture a été marquée par un chant lyrique de l'artiste burkinabè Don Sharp de Batoro qui a littéralement hypnotisé l'assistance par la profondeur de son texte. Ci-dessous le texte de son slam.

ASECNA, derrière ce sublime acronyme, se cache une histoire sexagénaire extraordinaire.

Alors que nos États s'attelaient ici et là, aux préparatifs marquants l'accession à leurs indépendances respectives pour la plupart ...

Quelque part, en un point d'une portion de la Teranga j'ai nommé Saint Louis, le rugissement de la nouvelle ère, à cheval entre la fin du crépuscule des temps anciens et le lever des 1er soleils des indépendances, l'avant-première de la nouvelle donne qui présageait à l'horizon était l'appel de ce samedi 12 décembre 1959 avec pour thème, celui de donner : forme, fond, vie, sang, chaire, âme, sens, essence et quintessence à la Navigation Aérienne par sa sécurisation en Afrique et à Madagascar.

Comment partir de la terre à la terre, par les airs, à travers l'oiseau de fer, sans souci à se faire ? Quelle attitude pour mieux partir en altitude en toute quiétude ? N'est-ce pas que la question méritait étude ?

Oui il fallait le faire : convoquer toutes les intelligences, conjuguer toutes les compétences, fédérer toutes les connaissances en urgence pour l'émergence d'une aviation africaine de résilience.

Dans la diligence, ASECNA merci pour ton agence.

- *Aucune longévité n'est possible sans une*
- *hygiène professionnelle de haut niveau. Si plus*
- *d'un demi-siècle a été possible, c'est parce que,*
- *chers aguerris à la navigation aérienne, vous*
- *avez su vous réinventer et innover en passant*
- *à la loupe, tous les maillons de la chaîne avec*
- *professionnalisme ...*

- *De la gestion de l'espace aérien au contrôle*
- *du trafic aérien en passant par la maintenance*
- *des équipements et la formation du personnel*
- *aéronautique, aujourd'hui nous passagers*
- *prenons plaisir, à travers des hublots, à profiter*
- *du beau paysage que nous offre les cocons de*
- *nuages en dessous desquels les montagnes*
- *deviennent des points et les océans, des vastes*
- *étendues à couper le souffle.*

- *ASECNA ... Qui vous aurait eut cru capables*
- *de si bon cru. En dépit des difficultés, vous avez*
- *réussi à transcender le fracas de l'arbre qui*
- *tombe pour muer en une forêt, qui au creux de*
- *l'abnégation a poussé pour procurer l'oxygène*
- *dont avait besoin nos pays africains.*

- *Et parce que chaque réussite a une histoire, je*
- *dirai grâce à votre savoir et savoir-faire, savoir*
- *et savoir faire-faire, faire savoir le savoir-faire*
- *et laisser le résultat faire taire ... vous êtes la*
- *preuve qu'ensemble il n'y a rien d'impossible.*
- *Merci*

AUDIENCE AVEC LE PRÉSIDENT DU FASO



En marge de leurs travaux, les membres du Comité des Ministres ont été reçus en audience par le Président du Faso, le Capitaine Ibrahim TRAORE. La délégation, selon le Président du Comité des Ministres sortant Monsieur Honoré SAYI, est venue parler au Chef de l'Etat de « la santé de notre agence et lui présenter les espoirs et les ambitions que

- nous nourrissons quant à voir cette institution aller de l'avant. La délégation a aussi fait au
- Chef de l'Etat, le point de la 73e réunion du
- comité des ministres de l'ASECNA qui a vu
- la transmission du flambeau au Burkina Faso
- pour assurer la Présidence dudit comité pour
- un an ».

VISITE AU MÉMORIAL THOMAS SANKARA

A l'issue de l'audience, les Ministres ont visité le Mémorial Thomas Sankara. Ce lieu de mémoire devenu un site très visité a été érigé pour rendre hommage au Capitaine Thomas SANAKRA qui a dirigé le Burkina de 1983 à 1987 et qui a inspiré de nombreux panafricanistes sur le continent.



L'ANAC-BF REÇOIT SON CERTIFICAT SMQ

En marge des réunions statutaires de l'ASECNA, l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Burkina Faso (ANAC-BF) a reçu officiellement le certificat du système de management de la qualité (SMQ) le 23 juillet 2024, en présence des directeurs généraux des Autorités de l'aviation civile des Etats membres de l'ASECNA, du Président du conseil d'administration et du Directeur général.

Le certificat du SMQ a été remis au Directeur général de l'ANAC-BF, M. Daouda Abdoul Aziz W.A AMOUSSA par le directeur de cabinet du Ministre en charge des Transports, M. Joseph SAWADOGO, représentant le Ministre.

Renouvelant pour la deuxième année consécutive le certificat du SMQ, le Directeur général de l'ANAC et son équipe ont reçu les



- félicitations et les encouragements du Ministre de tutelle afin de garder le cap de la performance
- et de l'excellence pour consolider les bases d'une aviation civile résiliente, moderne et compétitive.





Siège Social

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144
Tel : (221) 33 849 66 00
Fax (221) 33 823 46 54

Délégation à Paris

75 rue La Boétie – 75 008 Paris
Tel : (331) 44 95 07 18
Fax : (331) 42 25 73 11

Délégation auprès de l'OACI

999, University Street – Suite 740
Montréal – Québec – H3C 5J9
Tel : (1514) 954 83 87
Fax : (1514) 954 15 8151

Délégation auprès de l'Union Africaine

Luke Residence, villa n°B185_3,
Sub City Yeka, Addis Ababa, Kebele 20/21,
Tel : +251983934191.